

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Environnement et des Energies
Renouvelables

Direction des Ressources Humaines, de la
Formation et de la Documentation

Sous Direction de la documentation

وزارة البيئة والطاقات المتجددة

مديرية الموارد البشرية والتكوين والوثائق

المديرية الفرعية للوثائق

Veille Juridique



1^{er} semestre 2019

Table des matières

AVANT – PROPOS

NOMINATIONS GOUVERNEMENT

- Décret présidentiel n° 19-111 du 24 Rajab 1440 correspondant au 31 mars 2019 portant nomination des membres du Gouvernement.....(JO 20/2019) **10**

ADMINISTRATION MEER

- Arrêté du 29 Joumada Ethania 1440 correspondant au 6 mars 2019 portant délégation de signature au directeur des ressources humaines, de la formation et de la documentation.....(JO25/2019) **10**
- Arrêté du 29 Joumada Ethania 1440 correspondant au 6 mars 2019 portant délégation de signature à un sous-directeur.....(JO25/2019) **10**
- Arrêté interministériel du 27 Joumada El Oula 1440 correspondant au 3 février 2019 portant placement en position d'activité auprès de l'administration centrale du ministère de l'environnement et des énergies renouvelables de certains corps spécifiques relevant de l'administration chargée des ressources en eau.(JO34/2019) **10**

DECHETS SPECIAUX DANGEREUX

- Décret exécutif n° 19-10 du 16 Joumada El Oula 1440 correspondant au 23 janvier 2019 réglementant l'exportation des déchets spéciaux dangereux.....(JO7/2019) **10**

TEL BAHR

- Arrêté du 22 Safar 1440 correspondant au 31 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 28 Joumada Ethania 1438 correspondant au 27 mars 2017 portant nomination des membres du comité national TEL BAHR.....(JO24/2019) **11**

VILLE VERTE

- Arrêté du Aouel Joumada Ethania 1440 correspondant au 6 février 2019 modifiant et complétant l'arrêté du 28 Chaâbane 1434 correspondant au 7 juillet 2013 fixant le règlement du concours national de la ville verte, les modalités de candidature ainsi que les conditions et les critères techniques du prix national de la ville verte, sa nature et sa consistance.(JO37/2019) **11**

SUBSTANCES REGLEMENTEES

- Arrêté interministériel du 22 Joumada Ethania 1440 correspondant au 27 février 2019 fixant les conditions et modalités de demande d'exemption à l'interdiction d'importation de substances réglementées ainsi que les modalités d'octroi des décisions d'exemption pour des utilisations essentielles..... (JO41/2019) **12**

INSTITUTIONS SOUS TUTELLE

- Décret exécutif n° 19-11 du 16 Joumada El Oula complétant le décret exécutif n° 02-262 du 8 Joumada Ethania 1423 correspondant au 17 août 2002 portant création du centre national des technologies de production plus propre..... (JO7/2019) **12**
- Arrêté du 15 Safar 1440 correspondant au 24 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 3 Chaâbane 1438 correspondant au 30 avril 2017 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre national des technologies de production plus propre.(JO25/2019) **12**

NOMINATIONS – FINS DE FONCTION

- Décret présidentiel du 20 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 28 novembre 2018 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.....(JO6/2019) **13**
- Décret présidentiel du 20 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 28 novembre 2018 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.....(JO6/2019) **13**
- Décret présidentiel du 20 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 28 novembre 2018 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'environnement de wilayas.(JO6/2019) **13**
- Décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 2 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'une chargée d'études et de synthèse à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.(JO8/2019) **13**
- Décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 2 décembre 2018 mettant fin aux fonctions de chargés d'études et de synthèse à l'ex-ministère des ressources en eau et de l'environnement.....(JO8/2019) **13**
- Décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 2 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'un charge d'études et de synthèse au cabinet de la secrétaire d'Etat auprès de l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville, chargée de l'environnement.(JO10/2019) **13**
- Décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 2 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur a l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.....(JO10/2019) **13**

▪ Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination du secrétaire national Tel Bahr.....	(JO19/2019)	14
▪ Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'une sous-directrice a l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.....	(JO20/2019)	14
▪ Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination de la directrice générale de l'observatoire national de l'environnement et du développement durable.....	(JO20/2019)	14
▪ Décret présidentiel du 14 Joumada El Oula 1440 correspondant au 21 janvier 2019 mettant fin aux fonctions du directeur de l'environnement à la wilaya de Annaba.	(JO32/2019)	14
▪ Décret présidentiel du 22 Joumada El Oula 1440 correspondant au 29 janvier 2019 mettant fin aux fonctions du directeur de l'environnement à la wilaya de Chlef..	(JO35/2019)	14
▪ Décret présidentiel du 16 Joumada Ethania 1440 correspondant au 21 février 2019 mettant fin aux fonctions du directeur de la politique environnementale urbaine à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. . .	(JO41/2019)	14

REPRESENTATION DU MINISTERE AU SEIN DES CONSEILS

▪ Arrêté du 17 Dhou El Kaâda 1439 correspondant au 30 juillet 2018 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures « ALNAFT ». .	(JO2/2019)	14
▪ Arrêté du 16 Dhou El Kaâda 1439 correspondant au 29 juillet 2018 fixant la liste nominative des membres associés de la chambre algérienne de pêche et d'aquaculture.	(JO3/2019)	15
▪ Arrêté du 10 Dhou El Kaada 1439 correspondant au 23 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 14 Chaabane 1439 correspondant au 30 avril 2018 portant nomination des membres du conseil d'orientation du parc national d'El Kala (wilaya d'El Tarf). . .	(JO10/2019)	15
▪ Arrêté du 7 Safar 1440 correspondant au 17 octobre 2018 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration de l'institut algérien de formation en génie nucléaire.	(JO17/2019)	15
▪ Arrêté du 21 Joumada El Oula 1440 correspondant au 28 janvier 2019 modifiant l'arrêté du Aouel Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 25 juillet 2017 portant composition du conseil national consultatif des ressources en eau.....	(JO22/2019)	15
▪ Arrêté du 19 Joumada El Oula 1440 correspondant au 26 janvier 2019 modifiant l'arrêté du 25 Chaoual 1438 correspondant au 19 juillet 2017 portant composition des membres du comité du bassin hydrographique « Oranie-Chott Chergui ».....	(JO25/2019)	15
▪ Arrêté du 19 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 27 novembre 2018 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture.....	(JO38/2019)	15
▪ Arrêté du 19 Rajab 1440 correspondant au 26 mars 2019 modifiant l'arrêté du 7 Joumada Ethania 1437 correspondant au 16 mars 2016 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration du centre national du registre du commerce.	(JO38/2019)	15

- Arrêté du 29 Joumada El Oula 1440 correspondant au 5 février 2019 portant la liste nominative des membres de la commission sectorielle des marches du ministère de l'industrie et des mines.(JO39/2019) **15**
- Arrêté du 20 Joumada Ethania 1440 correspondant au 25 février 2019 modifiant l'arrêté du 14 Chaabane 1439 correspondant au 30 avril 2018 portant nomination des membres du conseil d'orientation du parc national de Chrea (wilaya de Blida).(JO39/2019) **16**
- Arrêté du 20 Joumada Ethania 1440 correspondant au 25 février 2019 modifiant l'arrêté du Aouel Chaabane 1439 correspondant au 17 avril 2018 portant nomination des membres du conseil d'orientation du parc national de Gouraya (wilaya de Bejaia).(JO39/2019) **16**

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Décret exécutif n° 19-143 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant création d'un centre de recherche en technologies agroalimentaires.(JO30/2019) **16**
- Décret exécutif n° 19-144 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant création du centre de recherche en agropastoralisme (JO30/2019) **16**

SOLIDARITE

- Arrêté interministériel du 11 Chaoual 1439 correspondant au 25 juin 2018 fixant la liste des titres et diplômes requis pour le recrutement et la promotion dans la filière de l'enseignement spécialisé et de la réadaptation professionnelle relevant de l'administration chargée de la solidarité nationale.....(JO1/2019) **17**
- Décret exécutif n° 19-145 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant réaménagement des dispositions applicables au conseil national des personnes handicapées.....(JO30/2019) **17**

FINANCES

- Loi n° 19-01 du 8 Joumada El Oula 1440 correspondant au 15 janvier 2019 portant règlement budgétaire pour l'exercice 2016.....(JO4/2019) **17**
- Décret exécutif n° 19-52 du 21 Joumada El Oula 1440 correspondant au 28 janvier 2019 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2019, à la ministre de l'environnement et des énergies renouvelables.(JO13/2019) **17**
- Décret exécutif n° 19-86 du 28 Joumada Ethania 1440 correspondant au 5 mars 2019 modifiant et complétant le décret exécutif n° 15-169 du 6 Ramadhan 1436 correspondant au 23 juin 2015 fixant les modalités d'agrément pour l'exercice de l'activité d'importation d'or, d'argent et de platine bruts, mi-ouvrés ou ouvrés et l'activité de récupération et de recyclage des métaux précieux.(JO17/2019) **17**
- Décret exécutif n° 19-122 du 3 Chaâbane 1440 correspondant au 9 avril 2019 modifiant et complétant le décret exécutif n° 04-331 du 4 Ramadhan 1425 correspondant au 18 octobre 2004 portant réglementation des activités de fabrication, d'importation et de distribution de produits tabagiques.(JO17/2019) **18**

AIRES PROTEGEES

- Décret exécutif n° 19-146 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant classement du territoire de Cap Lindles, wilaya d'Oran, en réserve naturelle.....(JO30/2019) **18**
- Décret exécutif n° 19-147 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant classement du territoire de Babor-Tababort, wilayas de Sétif, Bejaia et Jijel, en parc national.(JO30/2019) **18**

SANTE

- Décret exécutif n° 19-09 du 16 Joumada El Oula 1440 correspondant au 23 janvier 2019 portant création, organisation et fonctionnement de l'établissement hospitalier de la sûreté nationale de Sidi Bel Abbès.(JO7/2019) **19**

BIOTECHNOLOGIE

- Arrêté interministériel du 15 Safar 1440 correspondant au 24 octobre 2018 portant création d'un service commun de recherche au sein du centre de recherche en biotechnologie.(JO14/2019) **19**

RISQUES MAJEURS

- Décret exécutif n° 19-59 du 26 Joumada El Oula 1440 correspondant au 2 février 2019 fixant les modalités d'élaboration et de gestion des plans d'organisation des secours.(JO10/2019) **19**

ENERGIE

- Arrêté interministériel du 12 Rabie Ethani 1440 correspondant au 20 décembre 2018 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'énergie en bureaux.(JO10/2019) **20**

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Décret exécutif n° 19-60 du 4 Joumada Ethania 1440 correspondant au 9 février 2019 portant création du centre de recherche en aménagement du territoire (C.R.A.T).(JO11/2019) **21**

FORETS RECREATIVES

- Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative Cap Ivi section de la forêt Bourahma dépendant du domaine forestier national dans la commune de Abdelmalek Ramdane, wilaya de Mostaganem..(JO12/2019) 21
- Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative de Sidi Mansour, section de la forêt des Dunes de la Stidia dépendant du domaine forestier national dans la commune de Stidia, wilaya de Mostaganem.(JO12/2019) 21
- Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative de Souidi, section de la forêt Meharigua dépendant du domaine forestier national dans la commune de Bouguirat, wilaya de Mostaganem.(JO12/2019) 21
- Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative Sidi Bendhiba, section de la forêt Mesra dépendant du domaine forestier national dans la commune de Mesra, wilaya de Mostaganem.(JO12/2019) 21
- Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative El Houria, section de la forêt des Dunes de Mostaganem dépendant du domaine forestier national dans la commune de Mostaganem, wilaya de Mostaganem..... (JO12/2019) 21
- Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative Ain Brahim, section de la forêt Seddaoua dépendant du domaine forestier national dans la commune de Sidi Lakhdar, wilaya de Mostaganem.(JO12/2019) 21
- Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative Ard Khadra, section de la forêt Zerrifa dépendant du domaine forestier national dans la commune de Khadra, wilaya de Mostaganem.(JO12/2019) 21

VILLE

- Arrêté interministériel du 16 Joumada Ethania 1440 correspondant au 21 février 2019 fixant l'organisation interne de l'école nationale des ingénieurs de la ville.(JO15/2019) 22
- Arrêté interministériel du 20 Safar 1440 correspondant au 29 octobre 2018 fixant les programmes de formation, l'organisation des stages et les modalités d'évaluation finale et de délivrance du diplôme de l'école nationale des ingénieurs de la ville.(JO16/2019) 22

AFFAIRES ETRANGERES

- Arrêté interministériel du 28 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 6 décembre 2018 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères en bureaux.(JO17/2019) 22

TRANSPORT

- Arrêté du 9 Joumada Ethania 1440 correspondant au 14 février 2019 fixant les conditions d'accès à la profession d'enseignement de la conduite automobile.(JO18/2019) 23
- Décret exécutif n° 19-157 du 24 Chaâbane 1440 correspondant au 30 avril 2019 fixant les règles et les conditions du transport de marchandises dangereuses par mer, ainsi que leur séjour et transit dans les ports.(JO32/2019) 23

RESSOURCES EN EAU

- Arrêté interministériel du 23 Rabie Ethani 1440 correspondant au 31 décembre 2018 portant organisation de l'administration centrale du ministère des ressources en eau en bureaux.(JO18/2019) 23
- Décret exécutif n° 19-148 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant réaménagement du statut de l'agence nationale des ressources hydrauliques.(JO30/2019) 23

TOURISME

- Décret exécutif n° 19-151 du 23 Chaâbane 1440 correspondant au 29 avril 2019 définissant et organisant l'activité de restauration de tourisme..... (JO31/2019) 24
- Décret exécutif n° 19-158 du 24 Chaâbane 1440 correspondant au 30 avril 2019 définissant les établissements hôteliers et fixant les conditions et les modalités de leur exploitation, de leur classement et d'agrément de leur gérant.(JO33/2019) 24

COMMERCE

- Arrêté interministériel du 9 Joumada El Aoula 1440 correspondant au 16 janvier 2019 fixant les spécifications relatives aux objets et matériaux fabriqués en céramique destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires.(JO36/2019) 24
- Arrêté interministériel du 9 Joumada El Oula 1440 correspondant au 16 janvier 2019 fixant les spécifications relatives aux objets et matériaux fabriqués à partir de pellicules de cellulose régénérée destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires.....(JO406/2019) 25

AVANT- PROPOS

Le suivi de l'évolution des législations revêt une importante stratégique, à ce titre la Sous Direction de la Documentation élabore une veille juridique du 1^{er} semestre 2019 des principaux textes législatifs publiés au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, couvrant le secteur de l'Environnement et des Energies Renouvelables.

NOMINATION GOUVERNEMENT

- **Décret présidentiel n° 19-111 du 24 Rajab 1440 correspondant au 31 mars 2019 portant nomination des membres du Gouvernement.**

JORA n°20 du 31/03/2019

Fatma Zohra ZEROUATI, Ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables.

ADMINISTRATION MEER

- **Arrêté du 29 Joumada Ethania 1440 correspondant au 6 mars 2019 portant délégation de signature au directeur des ressources humaines, de la formation et de la documentation.**

JORA n°25 du 17/04/2019

- Farouk TADJER, directeur des ressources humaines, de la formation et de la documentation.

- **Arrêté du 29 Joumada Ethania 1440 correspondant au 6 mars 2019 portant délégation de signature à un sous-directeur.**

JORA n°25 du 17/04/2019

- **Amar Kamel** en qualité de sous-directeur des moyens, du patrimoine et des marchés.

- **Arrêté interministériel du 27 Joumada El Oula 1440 correspondant au 3 février 2019 portant placement en position d'activité auprès de l'administration centrale du ministère de l'environnement et des énergies renouvelables de certains corps spécifiques relevant de l'administration chargée des ressources en eau.**

JORA n°34 du 22/05/2019

Cet arrêté interministériel porte sur le placement en position d'activité de quatre (04) ingénieurs en ressources en eau relevant du ministère des ressources en eau, et ce, auprès de l'administration centrale du ministère de l'environnement et des énergies renouvelables.

DECHETS SPECIAUX DANGEREUX

- **Décret exécutif n° 19-10 du 16 Joumada El Oula 1440 correspondant au 23 janvier 2019 réglementant l'exportation des déchets spéciaux dangereux.**

JORA n°7 du 30/01/2019

- Le présent décret a pour objet de réglementer l'exportation des déchets spéciaux dangereux en application des dispositions de l'article 26 de la loi n° 01-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

- L'exportation des déchets spéciaux dangereux est soumise à une autorisation du ministre chargé de l'environnement.
- un comité intersectoriel est institué pour l'examen des demandes d'exportation de déchets spéciaux dangereux.

TEL BAHR

- **Arrêté du 22 Safar 1440 correspondant au 31 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 28 Joumada Ethania 1438 correspondant au 27 mars 2017 portant nomination des membres du comité national TEL BAHR.**

JORA n°24 du 14/04/2019

Représentant du ministre chargé de l'environnement :

- ❖ M. Belatreche Kamel Eddine, président

Représentants du ministre de la défense nationale :

- ❖ M. Belouar Toufik
- ❖ M. Hakem Youcef
- ❖ M. Djeriou Mohamed Abdelwahab.

Représentant du ministre des affaires étrangères :

- ❖ M. Soualem Lazhar

Représentante du ministre chargé des ressources en eau :

- ❖ M^{me}. Ziani Nora

Représentants du ministre chargé des travaux publics :

- ❖ M. Djeha Ferhat
- ❖ M. Belaidi Djilali

Représentants du ministre chargé de l'environnement :

- ❖ M^{me}. Chenibet Hala
- ❖ M. Derradji Belloum Alkama

Représentant du ministre chargé de la culture :

- ❖ M. Chentir Farid

Représentante du ministre chargé de la solidarité nationale :

- ❖ M^{me}. Yahi Fatiha

Représentante du ministre chargé de la santé :

- ❖ M^{me}. Badereddine Saida

Représentante du ministre chargé des technologies de l'information et de la communication :

- ❖ M^{me}. Bouzabata Khedidja

Représentante du ministre chargé du tourisme :

- ❖ M^{me}. Embarek Khadidja

Représentante du ministre chargé de la pêche et des ressources halieutiques :

- ❖ M^{me}. Ben Boussetta Souad

VILLE VERTE

- **Arrêté de l'Aouel Joumada Ethania 1440 correspondant au 6 février 2019 modifiant et complétant l'arrêté du 28 Chaâbane 1434 correspondant au 7 juillet 2013 fixant le règlement du concours national de la ville verte, les modalités de candidature ainsi que les conditions et les critères techniques du prix national de la ville verte, sa nature et sa consistance.**

JORA n°37 du 09/06/2019

Le présent arrêté a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions de l'arrêté du 28 Chaâbane 1434 correspondant au 7 juillet 2013 fixant le règlement du concours national de la ville verte, les modalités de candidature ainsi que les conditions et les critères techniques du prix national de la ville verte, sa nature et sa consistance (articles 3-4-5-8-9).

SUBSTANCES REGLEMENTEES

- **Arrêté interministériel du 22 Joumada Ethania 1440 correspondant au 27 février 2019 fixant les conditions et modalités de demande d'exemption à l'interdiction d'importation de substances réglementées ainsi que les modalités d'octroi des décisions d'exemption pour des utilisations essentielles.**

JORA n°41 du 26/06/2019

Le présent arrêté interministériel a pour objet en application de l'article 15 du décret exécutif n° 13-110 du 17 mars 2013 de prendre en charge, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie, les conditions et modalités de demande d'exemption à l'interdiction d'importation de substances réglementées ainsi que les modalités d'octroi des décisions d'exemption, en vue notamment de :

- soumettre l'importation de toutes les substances réglementées par le protocole de Montréal, au visa, d'acquisition sur le marché extérieur des matières et produits chimiques dangereux, établi par les services du ministère chargé de l'énergie conformément à la réglementation en vigueur ;
- fixer les conditions et modalités requises pour les importateurs désirant soumettre leur demande d'exemption à l'interdiction d'importation de substances réglementées;
- définir le contenu et le modèle de la demande d'exemption à l'interdiction d'importation des substances réglementées.

INSTITUTIONS SOUS TUTELLE

- **Décret exécutif n° 19-11 du 16 Joumada El Oula 1440 correspondant au 23 janvier 2019 complétant le décret exécutif n° 02-262 du 8 Joumada Ethania 1423 correspondant au 17 août 2002 portant création du centre national des technologies de production plus propre.**

JORA n°7 du 30/01/2019

- Le présent décret a pour objet de compléter les dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 02-262 du 8 Joumada Ethania 1423 correspondant au 17 août 2002 portant création du centre national des technologies de production plus propre.
- A savoir que dans les nouvelles modifications, il ya eu l'intégration des énergies renouvelables.

- **Arrêté du 15 Safar 1440 correspondant au 24 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 3 Chaâbane 1438 correspondant au 30 avril 2017 portant nomination des membres du conseil d'administration du centre national des technologies de production plus propre.**

JORA n°25 du 17/04/2019

- M. Lemmou Mohamed Lamine, représentant du ministre de la défense nationale.
Le reste sans changement.

NOMINATIONS- FINS DE FONCTIONS

- **Décret présidentiel du 20 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 28 novembre 2018 mettant fin aux fonctions d'un directeur d'études à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.**

JORA n°6 du 27/01/2019

- Bachir Slimani, directeur d'études.

- **Décret présidentiel du 20 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 28 novembre 2018 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.**

JORA n°6 du 27/01/2019

- Ahmed Akli, sous-directeur des établissements classés.
- Mohamed Bouguettoucha, sous-directeur des ressources humaines

(suppression de structures)

- **Décret présidentiel du 20 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 28 novembre 2018 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'environnement de wilayas.**

JORA n°6 du 27/01/2019

- Mohamed Benabed, wilaya de Bouira.
- Mohamed Mekkakia-Maaza, wilaya d'Oran.

(Retraite)

- **Décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 2 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'une chargée d'études et de synthèse à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.**

JORA n°8 du 03/02/2019

- Nacéra Amrani, chargée d'études et de synthèse **(exercer une autre fonction).**

- **Décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 2 décembre 2018 mettant fin aux fonctions de chargés d'études et de synthèse à l'ex-ministère des ressources en eau et de l'environnement.**

JORA n°8 du 03/02/2019

- Ourida Izeghouine ;
- Anis Feth Eddine Lakrouf, chargée d'études et de synthèse

(exercer d'autres fonctions).

- **Décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 2 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'un charge d'études et de synthèse au cabinet de la secrétaire d'Etat auprès de l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville, chargée de l'environnement.**

JORA n°10 du 10/02/2019

- Faycal Bentaleb, chargée d'études et de synthèse **(suppression de structures)**

- **Décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 2 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur a l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.**

JORA n°10 du 10/02/2019

- Djamel Dendani, sous-directeur de l'assainissement urbain
(exercer une autre fonction).

- **Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination du secrétaire national Tel Bahr.**

JORA n°19 du 25/03/2019

- Delmy Halim Habet, secrétaire national Tel Bahr.

- Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 mettant fin aux fonctions d'une sous-directrice a l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

JORA n°20 du 31/03/2019

- Chamia Chekchak, sous-directrice de la communication.

- **Décret présidentiel du 5 Rabie Ethani 1440 correspondant au 13 décembre 2018 portant nomination de la directrice générale de l'observatoire national de l'environnement et du développement durable.**

JORA n°20 du 31/03/2019

- Abla Belhocine, directrice générale de l'observatoire national de l'environnement et du développement durable.

- **Décret présidentiel du 14 Joumada El Oula 1440 correspondant au 21 janvier 2019 mettant fin aux fonctions du directeur de l'environnement à la wilaya de Annaba.**

JORA n°32 du 15/05/2019

- Omar Alleg, wilaya d'Annaba

- **Décret présidentiel du 22 Joumada El Oula 1440 correspondant au 29 janvier 2019 mettant fin aux fonctions du directeur de l'environnement à la wilaya de Chlef.**

JORA n°35 du 02/06/2019

- Nouredine Benrabah, wilaya de Chlef **(Retraite)**

- **Décret présidentiel du 16 Joumada Ethania 1440 correspondant au 21 février 2019 mettant fin aux fonctions du directeur de la politique environnementale urbaine à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.**

JORA n°41 du 26/06/2019

- Tahar Tolba, directeur de la politique environnementale urbaine (Retraite)

REPRESENTATION DU MINISTERE AU SEIN DES CONSEILS

- **Arrêté du 17 Dhou El Kaâda 1439 correspondant au 30 juillet 2018 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures « ALNAFT ».**

JORA n°2 du 09/01/2019

- Laib Nouar, représentant de la ministre de l'environnement et des énergies renouvelables.

- **Arrêté du 16 Dhou El Kaâda 1439 correspondant au 29 juillet 2018 fixant la liste nominative des membres associés de la chambre algérienne de pêche et d'aquaculture.**

JORA n°3 du 17/01/2019

- Fadli Yasmina , représentante du ministre chargé de l'environnement.

- **Arrêté du 10 Dhou El Kaada 1439 correspondant au 23 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 14 Chaabane 1439 correspondant au 30 avril 2018 portant nomination des membres du conseil d'orientation du parc national d'El Kala (wilaya d'El Tarf).**

JORA n°10 du 10/02/2019

- Chouali Noureddine , représentant de la ministre chargée de l'environnement et des énergies renouvelables

- **Arrêté du 7 Safar 1440 correspondant au 17 octobre 2018 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration de l'institut algérien de formation en génie nucléaire.**

JORA n°17 du 17/03/2019

- Samira Hamidi, représentante de la ministre chargée de l'environnement.

- **Arrêté du 21 Joumada El Oula 1440 correspondant au 28 janvier 2019 modifiant l'arrêté du Aouel Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 25 juillet 2017 portant composition du conseil national consultatif des ressources en eau.**

JORA n°22 du 7/04/2019

- Belhoucine Abla, directrice générale de l'observatoire national de l'environnement et du développement durable

- **Arrêté du 19 Joumada El Oula 1440 correspondant au 26 janvier 2019 modifiant l'arrêté du 25 Chaoual 1438 correspondant au 19 juillet 2017 portant composition des membres du comité du bassin hydrographique « Oranie-Chott Chergui ».**

JORA n°25 du 17/04/2019

- Hanachi Nawel, représentante de la ministre chargée de l'environnement.

- **Arrêté du 19 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 27 novembre 2018 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture.**

JORA n°38 du 12/06/2019

- Aomar Khaber, représentant de la ministre chargée de l'environnement.

- **Arrêté du 19 Rajab 1440 correspondant au 26 mars 2019 modifiant l'arrêté du 7 Joumada Ethania 1437 correspondant au 16 mars 2016 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration du centre national du registre du commerce.**

JORA n°38 du 12/06/2019

- Boudjemaa Mohamed, représentant du ministre chargé de l'environnement et des énergies renouvelables.

- **Arrêté du 29 Joumada El Oula 1440 correspondant au 5 février 2019 portant la liste nominative des membres de la commission sectorielle des marches du ministère de l'industrie et des mines.**

JORA n°39 du 16/06/2019

- Belkhouidja Fouad, représentant de la ministre chargée de l'environnement et des énergies renouvelables.

- **Arrêté du 20 Joumada Ethania 1440 correspondant au 25 février 2019 modifiant l'arrêté du 14 Chaabane 1439 correspondant au 30 avril 2018 portant nomination des membres du conseil d'orientation du parc national de Chrea (wilaya de Blida).**

JORA n°39 du 16/06/2019

- Makhloufi Amel, représentante de la ministre chargée de l'environnement.

- Arrêté du 20 Joumada Ethania 1440 correspondant au 25 février 2019 modifiant l'arrêté du Aouel Chaabane 1439 correspondant au 17 avril 2018 portant nomination des membres du conseil d'orientation du parc national de Gouraya (wilaya de Bejaia).

JORA n°39 du 16/06/2019

- Belaitouche Fatima, représentante de la ministre chargée de l'environnement.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- **Décret exécutif n° 19-143 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant création d'un centre de recherche en technologies agroalimentaires.**

JORA n°30 du 08/05/2019

- **Parmi les missions du centre :**

- La contribution à l'élaboration de techniques de transformation et de préservation des produits agroalimentaires alternatives et meilleures pour l'environnement.
- La contribution à l'élaboration de techniques de gestion des ressources, de réduction de la quantité de déchets et de pertes découlant de la détérioration des produits survenant au cours de la production, de la transformation et de la distribution.

Dans l'article 4, le conseil d'administration comprend le représentant du ministre chargé de l'environnement et des énergies renouvelables.

- **Décret exécutif n° 19-144 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant création du centre de recherche en agropastoralisme.**

JORA n°30 du 08/05/2019

- **Parmi les missions du centre :**

- recherche sur l'aménagement pastoral pour lutter contre la désertification et l'introduction de nouvelles pratiques culturelles ;
- l'étude des différentes caractéristiques nutritives des plantes steppiennes afin de les utiliser dans le domaine industriel agropastoral et la création de nouvelles variétés pastorales résistantes et productives dans les conditions steppiennes ;
- l'exploitation de la variabilité génétique des espèces locales afin d'améliorer l'adaptation de la végétation pastorale ;

Dans l'article 4, le conseil d'administration comprend le représentant du ministre chargé de l'environnement et des énergies renouvelables.

SOLIDARITE

- **Arrêté interministériel du 11 Chaoual 1439 correspondant au 25 juin 2018 fixant la liste des titres et diplômes requis pour le recrutement et la promotion dans la filière de l'enseignement spécialisé et de la réadaptation professionnelle relevant de l'administration chargée de la solidarité nationale.**

JORA n°1 du 06/01/2019

- le présent arrêté a pour objet de fixer la liste des titres et diplômes requis pour le recrutement et la promotion dans la filière de l'enseignement spécialisé et de la réadaptation professionnelle relevant de l'administration chargée de la solidarité nationale.

- Pour la liste des titres et diplômes requis pour les grades appartenant aux corps des moniteurs de réadaptation professionnelle il ya la branche: **Métiers de l'eau et de l'environnement**

- **Décret exécutif n° 19-145 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant réaménagement des dispositions applicables au conseil national des personnes handicapées.**

JORA n°30 du 08/05/2019

Dans l'article 3, le conseil comprend le représentant du ministre chargé de l'environnement et des énergies renouvelables.

FINANCES

- **Loi n° 19-01 du 8 Joumada El Oula 1440 correspondant au 15 janvier 2019 portant règlement budgétaire pour l'exercice 2016.**

JORA n°4 du 20/01/2019

ETAT « B »

Répartition par département ministériel des crédits ouverts et des consommations enregistrées au titre du budget de fonctionnement pour l'exercice 2016

Ministères	CREDITS 2016		Consommation 2016	Ecart en valeur	Taux de Consommation
	LF	Révisés			
Ressources en eau et environnement	17 616 679 000	17 616 679 000	16 606 455 175,54	1 010 223 824,46	94,27

- **Décret exécutif n° 19-52 du 21 Joumada El Oula 1440 correspondant au 28 janvier 2019 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2019, à la ministre de l'environnement et des énergies renouvelables.**

JORA n°13 du 26/02/2019

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards cent trente-six millions deux cent quatre mille dinars (**2.136.204.000 DA**) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2019, à la ministre de l'environnement et des énergies renouvelables, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

- **Décret exécutif n° 19-86 du 28 Joumada Ethania 1440 correspondant au 5 mars 2019 modifiant et complétant le décret exécutif n° 15-169 du 6 Ramadhan 1436 correspondant au 23 juin 2015 fixant les modalités d'agrément pour l'exercice de**

Annexe 1 : cahier des charges

Agrément en qualité d'importateur d'or et de platine bruts et mi-ouvrés

Art. 6. — L'importateur devra déclarer que l'ensemble des locaux a été mis en conformité avec **les normes relatives à l'environnement et à la sécurité.**

Annexe 2 : cahier des charges

Agrément en qualité d'importateur d'ouvrages d'or, d'argent et de platine de luxe

Art. 6. — L'importateur devra déclarer que l'ensemble des locaux a été mis en conformité avec **les normes relatives à l'environnement et à la sécurité.**

Annexe 3 : cahier des charges

Agrément en qualité de récupérateur et recycleur de métaux précieux.

Art. 3. — Le récupérateur ou le recycleur déclare que l'ensemble des locaux, outre les dispositions spéciales relatives **à l'environnement et à la sécurité**, a été mis en conformité avec les normes prévues en la matière.

Annexe 4 : cahier des charges

Agrément en qualité d'importateur d'argents bruts et mi-ouvrés

Art. 6. — L'importateur devra déclarer que l'ensemble des locaux a été mis en conformité avec les normes relatives à l'environnement et à la sécurité.

- **Décret exécutif n° 19-122 du 3 Chaâbane 1440 correspondant au 9 avril 2019 modifiant et complétant le décret exécutif n° 04-331 du 4 Ramadhan 1425 correspondant au 18 octobre 2004 portant réglementation des activités de fabrication, d'importation et de distribution de produits tabagiques.**

JORA n°25 du 17/04/2019

ANNEXE

CAHIER DES CHARGES

❖ les conditions de **préservation de l'environnement**, notamment les **installations destinées au traitement des déchets.**

AIRES PROTEGEES

- **Décret exécutif n° 19-146 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant classement du territoire de Cap Lindles, wilaya d'Oran, en réserve naturelle.**

JORA n°30 du 08/05/2019

Le présent décret a pour objet de classer le territoire de Cap Lindles, située dans la wilaya d'Oran, en aire protégée dans la catégorie réserve naturelle en application des dispositions des articles 28 et 29 de la loi n° 11-02 du 14 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 17 février 2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable.

En annexe, il ya la liste des espèces floristiques et faunistiques existant dans la réserve naturelle de Cap Lindles.

- **Décret exécutif n° 19-147 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant classement du territoire de Babor-Tababort, wilayas de Sétif, Bejaia et Jijel, en parc national.**

JORA n°30 du 08/05/2019

Le présent décret a pour objet de classer le territoire de Babor-Tababort situé dans les wilayas de Sétif, de Bejaia et de Jijel, en aire protégée dans la catégorie parc national en application des dispositions des articles 28 et 29 de la loi n° 11-02 du 14 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 17 février 2011 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable.

En annexe, il ya la liste des espèces floristiques et faunistiques objet de la classification du parc national de Babor-Tababort.

SANTE

- **Décret exécutif n° 19-09 du 16 Joumada El Oula 1440 correspondant au 23 janvier 2019 portant création, organisation et fonctionnement de l'établissement hospitalier de la sûreté nationale de Sidi Bel Abbès.**

JORA n°7 du 30/01/2019

Le présent décret a pour objet de créer l'établissement hospitalier de la sûreté nationale de Sidi Bel Abbès et de fixer son organisation et son fonctionnement.

Parmi les missions de cet établissement :

- de contribuer à la **protection de l'environnement** dans les domaines relevant de la prévention, de l'**hygiène** et de la **salubrité**.

BIOTECHNOLOGIE

- **Arrêté interministériel du 15 Safar 1440 correspondant au 24 octobre 2018 portant création d'un service commun de recherche au sein du centre de recherche en biotechnologie.**

JORA n°14 du 28/02/2019

❖ Le présent décret a pour objet de créer un service commun de recherche, en la forme de plate-forme technologique de bio engineering au sein du centre de recherche en biotechnologie.

- Dans son article 3 La plate-forme technologique de bio engineering

* **La section de la nano-micro-biofabrication**, est chargée de :

- ❖ la formation, la production et du développement des micro-nano-biosystèmes pour la recherche biomédicale et **environnementale**, à savoir (le dispositif pour la **toxicologie** prédictive et les dispositifs **d'analyse de pollution de l'eau**).

RISQUES MAJEURS

- **Décret exécutif n° 19-59 du 26 Joumada El Oula 1440 correspondant au 2 février 2019 fixant les modalités d'élaboration et de gestion des plans d'organisation des secours.**

JORA n°10 du 10/02/2019

▪ Le présent décret a pour objet de fixer les modalités d'élaboration et de gestion des plans d'organisation des secours en cas de catastrophe, « plans ORSEC » en application des dispositions des articles 52, 53 et 56 de la loi n° 04-20 du 13 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 25 décembre 2004 relative a la prévention des risques majeurs et a la

gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.

❖ **Ce décret définit :**

1. Les différentes catégories des plans ORSEC à savoir :
 - * plan ORSEC national ;
 - * plan ORSEC inter-wilaya ;
 - * plan ORSEC de la wilaya ;
 - * plan ORSEC de la commune ;
 - * plan ORSEC du site sensible.
2. Comment élaborer les plans ORSEC.
3. Comment organiser et planifier les plans ORSEC.
4. déclenchement et mise en œuvre des plans ORSEC.

ENERGIE

▪ **Arrêté interministériel du 12 Rabie Ethani 1440 correspondant au 20 décembre 2018 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'énergie en bureaux.**

JORA n°10 du 10/02/2019

Art. 3. — La direction générale de l'électricité, du gaz et des énergies nouvelles et renouvelables, comprend:

La direction des énergies nouvelles et renouvelables et de l'efficacité énergétique, qui comporte trois (3) sous directions :

- a. La sous-direction des énergies nouvelles et renouvelables, composée de deux (2) bureaux :
 1. le bureau du suivi de la réalisation du programme de développement **des énergies renouvelables** ;
 2. le bureau des études de développement de la production de l'électricité.
- b. La sous-direction de l'efficacité énergétique, composée de trois (3) bureaux :
 1. le bureau du suivi de l'évaluation du potentiel national d'économie d'énergie ;
 2. le bureau du suivi de la réalisation des programmes d'efficacité énergétique ;
 3. le bureau du suivi de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie dans le cadre du développement durable.

Art. 6. — La direction de la réglementation et des études juridiques, qui comporte:

- a. **La sous-direction de la réglementation de l'énergie**, composée :
 - ❖ le bureau des projets de textes dans le domaine de l'électricité, du gaz et **des énergies nouvelles et renouvelables**.

Art. 7. — La direction de la protection du patrimoine, qui comporte:

La sous-direction de la protection de l'environnement, composée de deux (2) bureaux :

1. le bureau de la réglementation environnementale ;
2. le bureau des enquêtes et des **analyses d'incidents environnementaux**.

La sous-direction de la sécurité industrielle et du contrôle technique, composée de:

1. le bureau de la **sécurité industrielle**.

La sous-direction de la gestion des produits sensibles, composée de:

2. le bureau de la réglementation des produits sensibles ;
3. le bureau de la délivrance des autorisations et des agréments des produits sensibles.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- **Décret exécutif n° 19-60 du 4 Joumada Ethania 1440 correspondant au 9 février 2019 portant création du centre de recherche en aménagement du territoire (C.R.A.T).**

JORA n°11 du 20/02/2019

Parmi ses missions dans l'article 3:

- ❖ l'organisation, la gestion et le développement des territoires et des villes au plan spatial, social, culturel, économique et **environnemental** ;
- ❖ l'impact des risques majeurs et des phénomènes climatiques sur l'aménagement du territoire ;
- ❖ les territoires numériques et les villes intelligentes ;
- ❖ le développement de nouveaux outils d'investigation et d'aide à la décision afférents aux territoires.

Dans l'article 4, le conseil d'administration comprend le représentant du ministre chargé de l'environnement et des énergies renouvelables ;

FORETS RECREATIVES

- **Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative Cap Ivi section de la forêt Bourahma dépendant du domaine forestier national dans la commune de Abdelmalek Ramdane, wilaya de Mostaganem.**
- **Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative de Sidi Mansour, section de la forêt des Dunes de la Stidia dépendant du domaine forestier national dans la commune de Stidia, wilaya de Mostaganem.**
- **Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative de Souidi, section de la forêt Meharigua dépendant du domaine forestier national dans la commune de Bouguirat, wilaya de Mostaganem.**
- **Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative Sidi Bendhiba, section de la forêt Mesra dépendant du domaine forestier national dans la commune de Mesra, wilaya de Mostaganem.**
- **Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative El Houria, section de la forêt des Dunes de Mostaganem dépendant du domaine forestier national dans la commune de Mostaganem, wilaya de Mostaganem.**
- **Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative Ain Brahim, section de la forêt Seddaoua dépendant du domaine forestier national dans la commune de Sidi Lakhdar, wilaya de Mostaganem.**
- **Arrêté du 5 Moharram 1440 correspondant au 15 septembre 2018 déterminant la forêt récréative Ard Khadra, section de la forêt Zerrifa dépendant du domaine forestier national dans la commune de Khadra, wilaya de Mostaganem.**

JORA n°12 du 24/02/2019

Les présents arrêtés ont pour objet la création de forêts récréatives dans la wilaya de Mostaganem:

- * la forêt récréative Cap Ivi.
- * la forêt récréative de Sidi Mansour.
- * la forêt récréative de Souidi.
- * la forêt récréative Sidi Bendhiba
- * la forêt récréative El Houria
- * la forêt récréative Ain Brahim
- * la forêt récréative Ard Khadra

VILLE

- **Arrêté interministériel du 16 Joumada Ethania 1440 correspondant au 21 février 2019 fixant l'organisation interne de l'école nationale des ingénieurs de la ville.**

JORA n°15 du 11/03/2019

Art. 13. — Le service de la formation continue est chargé, notamment :

- ❖ D'assister les administrations territoriales à la mise en œuvre de leurs plans de formation dans le domaine de la **gestion urbaine et environnementale** ;
- ❖ D'organiser les examens professionnels pour la promotion dans les filières « **gestion technique et urbaine** » et « **hygiène, salubrité publique et environnement** » ;
- ❖ D'organiser des cycles de formation préparatoire aux examens professionnels pour l'accès aux grades appartenant aux filières « **gestion technique et urbaine** » et « **hygiène, salubrité publique et environnement** ».

Art.16. — Le service des études, de la recherche et de l'expertise est chargé, notamment :

- ❖ D'organiser et de suivre les projets de recherche dans les domaines liés à la gestion urbaine et environnementale de la ville ;
- ❖ De promouvoir les activités d'étude, d'expertise et de conseil de l'école en **gestion urbaine et environnementale de la ville.**

- **Arrêté interministériel du 20 Safar 1440 correspondant au 29 octobre 2018 fixant les programmes de formation, l'organisation des stages et les modalités d'évaluation finale et de délivrance du diplôme de l'école nationale des ingénieurs de la ville.**

JORA n°16 du 13/03/2019

Le présent arrêté a pour objet de fixer :

- ❖ les programmes de formation ;
- ❖ l'organisation des stages ;
- ❖ les modalités d'évaluation finale ;
- ❖ les modalités de délivrance du diplôme de l'école nationale des ingénieurs de la ville.

Pour les grades :

- * d'ingénieur d'Etat de l'administration territoriale en **gestion technique et urbaine** ;
- * **d'inspecteur principal d'hygiène, de salubrité publique et de l'environnement** ;
- * d'ingénieur principal de l'administration territoriale en **gestion technique et urbaine** ;
- * **d'inspecteur divisionnaire d'hygiène, de salubrité publique et de l'environnement.**

AFFAIRES ETRANGERES

- **Arrêté interministériel du 28 Rabie El Aouel 1440 correspondant au 6 décembre 2018 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères en bureaux.**

JORA n°17 du 17/03/2019

La direction des relations économiques et de la coopération internationale

La sous-direction de l'environnement et du développement durable et social, composée :

- * du bureau du suivi des conventions relatives à la biodiversité, à la lutte contre la désertification et aux produits chimiques ;
- * du bureau des conventions sur les changements climatiques ;
- * du bureau des Fonds, des programmes internationaux et d'autres moyens de mise en œuvre de la coopération dans le domaine de l'environnement ;

TRANSPORT

- **Arrêté du 9 Joumada Ethania 1440 correspondant au 14 février 2019 fixant les conditions d'accès à la profession d'enseignant de la conduite automobile.**

JORA n°18 du 20/03/2019

ANNEXE N° 2

PROGRAMME DE FORMATION DES MONITEURS D'AUTO-ECOLE

Module 3 : PREVENTION ET SECURITE ROUTIERE

Chapitre 4 : L'élément de protection de l'environnement.

- **Décret exécutif n° 19-157 du 24 Chaâbane 1440 correspondant au 30 avril 2019 fixant les règles et les conditions du transport de marchandises dangereuses par mer, ainsi que leur séjour et transit dans les ports.**

JORA n°32 du 15/05/2019

❖ Le présent décret a pour objet de fixer les règles et les conditions de transport de marchandises dangereuses par mer ainsi que leur séjour et transit dans les ports.

- * Classification des matières dangereuses
- * Conditions de transport des marchandises dangereuses par mer
- * Séjour, transit, transport et manutention des marchandises dangereuses dans les zones portuaires
- * Sûreté du transport des marchandises dangereuses
- * Formation des personnels

RESSOURCES EN EAU

- **Arrêté interministériel du 23 Rabie Ethani 1440 correspondant au 31 décembre 2018 portant organisation de l'administration centrale du ministère des ressources en eau en bureaux.**

JORA n°18 du 20/03/2019

Art.6. — La direction de l'assainissement et de la protection de l'environnement :

La sous-direction de la gestion des infrastructures de l'assainissement, est composée:

1. Du bureau de la qualité des eaux et **de la protection de l'environnement** ;
2. Du bureau de **valorisation des boues.**

- **Décret exécutif n° 19-148 du 23 Chaabane 1440 correspondant au 29 avril 2019 portant réaménagement du statut de l'agence nationale des ressources hydrauliques.**

JORA n°30 du 8/05/2019

Dans l'article 9, le conseil d'orientation comprend le représentant du ministre chargé de l'environnement.

TOURISME

- **Décret exécutif n° 19-151 du 23 Chaâbane 1440 correspondant au 29 avril 2019 définissant et organisant l'activité de restauration de tourisme.**

JORA n°31 du 12/05/2019

Art. 3. — Les restaurants de tourisme doivent répondre à la législation et à la réglementation en vigueur, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la sécurité et de la protection contre les risques de l'incendie, de **l'hygiène et la salubrité publique**, du commerce, de **l'environnement**, des assurances, ainsi que des débits de boissons et des spectacles.

Dans l'article 6, il est créé, auprès du wali, une commission de wilaya de classement des restaurants dont le directeur de wilaya chargé de l'environnement est membre.

Dans l'annexe, normes de classement des «restaurants de tourisme», pour la rubrique « **environnement** » certaines règles doivent être respectées à savoir :

- ❖ Tri sélectif des déchets
- ❖ Evacuation hygiénique des déchets, conformément aux règles Environnementales
- ❖ Entretien des bacs à graisse
- ❖ Isolation des produits polluants dans des récipients adaptés
- ❖ Entretien des espaces verts
- ❖ Mesures d'économie de l'eau
- ❖ Mesures d'économie d'énergie et utilisation efficace de l'énergie solaire, particulièrement dans les zones sahariennes

- **Décret exécutif n° 19-158 du 24 Chaâbane 1440 correspondant au 30 avril 2019 définissant les établissements hôteliers et fixant les conditions et les modalités de leur exploitation, de leur classement et d'agrément de leur gérant.**

JORA n°33 du 19/05/2019

Dans l'article 19, il est créé, auprès du wali, une commission de wilaya de classement des établissements hôteliers dont le directeur de wilaya chargé de l'environnement est membre.

Dans l'article 31, il est créé, auprès du ministre chargé du tourisme, une commission de recours dont le directeur de wilaya chargé de l'environnement est membre.

Dans l'annexe, normes de classement des «établissements hôteliers», pour la rubrique « **environnement** » certaines règles doivent être respectées à savoir :

- ❖ Tri sélectif des déchets
- ❖ Evacuation hygiénique des déchets, conformément aux règles Environnementales
- ❖ Entretien des bacs à graisse
- ❖ Isolation des produits polluants dans des récipients adaptés
- ❖ Entretien des espaces verts
- ❖ Mesures d'économie de l'eau
- ❖ Mesures d'économie d'énergie et utilisation efficace de l'énergie solaire, particulièrement dans les zones sahariennes

COMMERCE

- **Arrêté interministériel du 9 Joumada El Aoula 1440 correspondant au 16 janvier 2019 fixant les spécifications relatives aux objets et matériaux fabriqués en céramique destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires.**

JORA n°36 du 06/06/2019

En application des dispositions de l'article 9 du décret exécutif n° 16-299 du 23 Safar 1438 correspondant au 23 novembre 2016 fixant les conditions et les modalités d'utilisation des objets et des matériaux destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires ainsi

que les produits de nettoyage de ces matériaux, le présent arrêté signé conjointement entre Le ministre du commerce, le ministre de l'industrie et des mines, le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, le ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, le ministre des ressources en eau, la ministre de l'environnement et des énergies renouvelables, a pour objet de fixer les spécifications relatives aux objets et matériaux fabriqués en céramique destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires.

- **Arrêté interministériel du 9 Jomada El Oula 1440 correspondant au 16 janvier 2019 fixant les spécifications relatives aux objets et matériaux fabriqués à partir de pellicules de cellulose régénérée destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires.**

JORA n°40 du 23/06/2019

En application des dispositions de l'article 9 du décret exécutif n° 16-299 du 23 Safar 1438 correspondant au 23 novembre 2016 fixant les conditions et les modalités d'utilisation des objets et des matériaux destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires ainsi que les produits de nettoyage de ces matériaux, le présent arrêté signé conjointement entre Le ministre du commerce, le ministre de l'industrie et des mines, le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, le ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, le ministre des ressources en eau, la ministre de l'environnement et des énergies renouvelables, a pour objet de fixer les spécifications relatives aux objets et matériaux fabriqués à partir de pellicules de cellulose régénérée destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires.